

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN

UINKA, le 5/9/49
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19

van

ANNEXE
BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

Monsieur l'Administrateur
Chef de Territoire
de et à
A S T R I D A.



Monsieur l'Administrateur

J'ai

*voir à défaut
pour faire
et faire
comme autre*

J'ai l'avantage de vous remettre inclus le
relevé des vivres pour le mois d'août 1949.

Veuillez-vous avoir l'obligeance de faire acheter
une dizaine de têtes de bétail pour le chantier. J'envverrai
des travailleurs dans le courant de la semaine prochaine,
soit vers le 14/15 prochain pour ramener le bétail.

Voici d'autre part, le détail de son effectif au

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

31/8/49 :

Travailleurs réguliers (maçons, charpentiers, capitas, etc..)	37
Travailleurs contractés	481
Sciéurs	10

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur,
l'expression de mes sentiments très distingués

J. H. Pellicouet

Pellicouet Fr.
Chantier routier Ibanda-Dendezi.

F A R I N E (ration hebdomadaire de 3 K. par travailleur
 (demi-ration par femme de travailleur

Stock au :	Vivres :	Date de :	Vivres :	Date de :	Stock au :
31/7/49 :	recus :	réception :	distribués :	distribut. :	31/8/49 :
19.074 F. :	XXXXXXXX :	XXXXXXXX :	3.486.- K. :	6/8 :	:
:	:	:	3.510.- K. :	13/8 :	:
:	:	:	3.312.- K. :	20/8 :	:
:	:	:	1.803.- K. :	27/8 :	:
:	:	:	----- :	----- :	:
:	:	:	12.311.- K. :	:	6.763.- K.
:	:	:	----- :	----- :	----- :

M.B. Le stock en haricots ou petits pois étant épuisé au 31/7/49, il a été donné une ration de 6 F. de farine pour les trois premières semaines du mois d'août. Les femmes de travailleurs ont reçu 3 K. de farine. A partir de la quatrième semaine la ration est redevenue normale.

H A R I C O T S (ou petits pois) ration hebdomadaire 4 K. par travailleur
 demi-ration par femme de travailleur

-- :	2.034 F. :	indigènes :	2.404.- K. :	27/8 :	:
:	3.500 F. :	26/8 :	:	:	:
:	3.600 F. :	29/8 :	:	:	:
:	3.600 F. :	31/8 :	:	:	:
:	----- :	----- :	----- :	----- :	----- :
:	12.134 K. :	:	:	:	9.730.- K.
:	----- :	----- :	----- :	----- :	----- :

M.B. - Il n'a pas été donné de haricots ni petits pois pour les trois premières semaines du mois d'août.

H U I L E (ration hebdomadaire 1/2 K. par travailleur)

4.021 F. :	-- :	-- :	273 K. :	6/8 :	:
:	:	:	275 K. :	13/8 :	:
:	:	:	276 K. :	20/8 :	:
:	:	:	283 K. :	27/8 :	:
:	:	:	----- :	----- :	----- :
:	:	:	1107 K. :	:	2.914 F.
:	:	:	----- :	----- :	----- :

S B E (ration mensuelle 1/2 K. par travailleur
 (demi-ration par femme de travailleur

1.322 F. :	-- :	-- :	301 F. :	27/8 :	1.021 F.
:	:	:	:	:	-----

V I A N D E (ration hebdomadaire 1 K. par travailleur
 (demi-ration ration par femme de travailleur

-- :	20 bêtes :	17/8 :	abattu 4 bêtes le 20/8 :
:	:	:	" 3 " le 27/8 :
:	abattu 7 bêtes - Reste au 31/8 : 13 bêtes		
:	-----		

Publ. des Vivres districte
 aux travailleurs C.P. de cac
 et Chantier C.P. Honda

Année 1949
 du 1/1/ au 31/10/49

Travaux 34
 Publiés 21/10/49

Mois	TP	TP	P. frais	Ferme	Betail	Bois	sch	Effectif	Publ.
Janvier	TP	-	5200	3900	14	-	150	1300	
"	loc	-	1000	250	2	-	25		250
Février	TP	1600	5300	5025	12	400	200	1225	
"	loc	200	1000	900	3	100	50		300
Mars	TP	-	7300	5425	18	425	237	1825	
"	loc	-	1230	975	3	120	60		305
Avril	TP	7800	-	5750	18	425	237.5	1940	
"	loc	1240	-	930	3	25	32.5		270
Mai	TP	10600	-	7950	26	535	262.5	3650	
"	loc	2700	-	1500	5	125	62.5		500
Juin	TP	-	7390	6000	23	525	272.5	2400	
"	loc	500	700	925	2	125	62.5		385
Juillet	TP	-	7300	9125	21	940	325	2450	
"	loc	-	1700	1825	4	20	22.5		500
Août	TP	-	10200	7900	27	1725	365	2700	
"	loc	-	1270	905	3	-	22		305
Septembre	TP	-	9000	6450	20	550	225	2150	
"	loc	-	1340	1050	3	150	75		350
Octobre	TP	-	8400	6300	23	250	250	2700	
"	loc	-	7000	250	3	20	40		250
Total		24040	69960	74975	339	7280	3211.5	27340	3395
Ch. 3/68			3500						
10/3/68			3500						
31/10			76960						
Total		24040	69960	74975	339	7280	3211.5		
C.A.C.	-	5256	10328	72277	32	7032	622.5		
Total		18784	59582	67757	207	6543	2539		
Recat. lat. 1949		18784	59582	67757	207	6543	2539		
lat. 1949		5256	10328	72277	32	7032	622.5		
		-	2000	-	-	-	-		
Total	+	24040	76960	74975	339	7280	3211.5		
Préc. 1949		-1600	+1600						
Total		22440	78560						

Rapport trimestriel

Activité des mois de Janvier - Février - Mars.

- I Nivellement, profilage, empierrement
 Damages entre le 2 et le 10 Km 4 Km environ
- II Camions de tonalité flaccis } 20
- III buses perfectionnées } 150-
- IV Modification de la pente au Km 10
 Ramener celle-ci de 15% à 10% sur
 un passage de 50 mètres (achève) } 5000 m² environ
 de pierres, Armes
 et graviers affectés
- V Ramener la pente au Km 2,500
 en creusant une tranchée de 3 mètres
 Dans le sol: longueur - 200 mètres, larg: 8. } Gros m² environ
 Pen 14% ramené à 1 (en voie d'exécution) } de terre et pierres
 entièrement
 fait
- VI Chantiers de Putoru Km 12,500
 Rectification et mise à largeur de la route
 au Km 19, reprise des travaux à l'endroit où
 la route sur place de 3 mètres de largeur et
 100 mètres de longueur - s'est éboulée dans un
 ravin d'environ 200 mètres. } Outils
 de mines
 780
- Construction de la montagne sur 20 m² de hauteur et
 4 mètres d'épaisseur, longueur - 100 mètres. } Durant ce
 trimestre
 1000 m² de pierre
 et rochers utilisés
 entièrement
- VII Scierie C.P. - Scierie C.A.C. Attrida
 Scierie amenée à Gibali 589 flanches et machines dont une partie
 a été livrée à la centrale (Réserve C.P.)
- VIII Scierie et Amène à Gibali 561 flanches et machines dont
 une partie livrée à Attrida (Réserve C.A.C.)
- IX Part de la Mwago Km 16 Attrida entree et remplacé 16/9
 " de Case Km 11 " " " " " 30/3

Pellerao.
E.P.
Nikoli

Suite au rapport trimestriel 1949
Dated 19/4/49.
O. Mortier - le Chef de Service des E.P.
Uthmaniyah

Je m'empresse de vous faire par-
venir sous ce pli en même temps que les pièces men-
suelles du mois de mars, un rapport trimestriel sur l'
activité du chantier durant le 1^{er} trimestre 1949.

Vous signalez par la même occasion certains faits
méritants d'être pris en considération -

La femme mise à ma disposition depuis le mois d'août
1948 pour assister les conditions de travail du chantier
n'aurait pas à ce jour 9 mois d'activité si je n'étais
intervenu personnellement et de mes deniers.
Cette femme m'a été envoyée sans le moindre outillage ni
pièce de rechange - J'ai fourni une pompe neuve et
un jeu de clés un tuyau en caoutchouc pour l'élever
un entonnoir un dia phragme de pompe, un joint
de pompe une batterie usagée et un l'ami ami
une batterie neuve pendant plus d'un mois cette année
pendue si le ou changée? réparations des trous à la
flèche, démontage etc. - à mes frais -

En 1948 J'ai acheté pour des milliers de francs de médicaments
pour le chantier

En 1948 J'ai acheté plus de 500 barres aux hommes dont
une partie m'a été remboursée par les Réguliers

En 1949 J'ai acheté un chariot Ford 2T qui a fait les
navettes pendant plus de 15
jours la femme étant en panne à Uthmaniyah

Je dois à la Shell près de 15000 frs pour réparations effectuées à ma voiture qui est encore actuellement au garage.

De 1947 à 1948 compris j'ai payé plus de 30000 frs de réparations à cette même voiture.

Je dois à ce jour pour l'achat de l'essence et pour les réparations de la voiture près de 55000 frs dont 35000 à la Shell. Or ces véhicules personnels sont employés presque exclusivement pour le service.

En plus de cela je dois encore acheter l'essence, l'huile et les pneus.

À ce jour je n'ai pas encore touché mes indemnités d'itinérance ni d'auto de l'année 1948 et mon Sommeur brûlé mi Avril 1949.

En ce qui concerne les fournitures de bureau c'est encore plus anormal. J'ai à fournir mensuellement les lettres de pays cho réguliers, fondis et sciens de long H.P. - lettres de pays sciens de long et journaliers Col registre entré vices, registre sortie vices, registre activité de la benne Nelson, essence etc.

registre expéditions bois, pub. flambes, rapports officiels à des chefs chefs main d'œuvre, direction etc... etc... et toutes ces pièces en 3 exemplaires. Pour 1949 seulement j'ai acheté pour près de 2000 frs de fournitures de bureau. Alors que certains services ont du faire à me fournir qu'ils font, mais ne savent même pas obtenir une enveloppe.

Quant aux objets personnels auxquels j'ai droit et pour lesquels vous m'avez donné votre accord depuis 4 mois je ne saurais pas à les obtenir.

Depuis 4 ans que je suis à votre service

Suite ^{III}
Monsieur l'Ingénieur en Chef Je n'ai pas encore reçu
ni filin ni matériel des travaux Publics et je me suis
presqu'entièrement contenté avec des bois meublé
achetés à des ventes publiques.

Force qui concerne le matériel du chantier
C'est plus triste encore car nous n'avons plus que des
morceaux de pèles et de pioches et les barres à mines
sont réduites à l'état de barres. Quant aux brouettes
en service depuis 1945 il n'est plus que de la ferraille.
Quant aux travailleurs ce la fait pitié.

Il n'est plus de Cafés les seuls barbares depuis des mois
car celle fournis l'année dernière venant de la Belgique
n'ont pas tenu 3 mois. Ils travaillaient avec des morceaux
de leur vieilles couvertures emmités au tour des reins
et le soir ils restaient dans des huttes percées par les
fluis journalières n'ayant que la lumière pour se couvrir
la nuit.

Et l'usage nous de qui se dépense pour soigner 500
travailleurs impur d'Aspirine, de permanganate, de talcine
d'opium pour la toue, de l'iodoforme pour le n'ai que faire
et de la canne opode claus pour les rhumatismes - quelques
bandes - Pas de médicaments pour les yeux le nez la gorge
et les oreilles, ni pour la bronchite l'asthme, la pneumonie
et le cœur, ni pour la diarrhée, maux d'estomac et la
constipation, rien pour les Maladies vénériennes.

Quant au matériel pas même une paire de pinces et pas
de la marteau de un gros loup d'acier d'acier en ferries qui me
voit pas un malade d'un homme sain et n'avait jamais
fait un mouvement de sa vie.

Quand moi personnellement je me suis fait mieux logé car
je n'ai plus reçu de médicaments opérationnels depuis 1947.

note IV

En conclusion: Mes hommes, qui vivent dans le froid, l'humidité, la pluie et le brouillard n'ont pas le droit de s'enrhumer - d'avoir une bronchite une pneumonie ni d'être per-tuberculés ni de maladies vénériennes ni tantaut de se flétrir.

Et nous à 2500 mètres d'altitude?

Et nous nous sommes sains et mes hommes ne se flétrissent pas de la mortifère. Mais ils ont froid. Car ils n'ont rien pour se couvrir. Plus que la laine ne fait qu'affleurer et diminuer - le rendement de la main d'œuvre.

Le froid tue sûrement à plus ou moins long terme même en faisant d'hommes sains des bronchiteux, des asthmatiques et des tuberculeux.

Si le me suis fait un devoir de vous signaler les faits crûment et brutalement c'est afin que vous n'ignoriez rien de la situation actuelle du chantier dans vos moments au la main d'œuvre et de plus en plus difficile à obtenir et à conserver. A faire que si un jour une épidémie se déclare au que la main d'œuvre abandonne le travail, ma responsabilité soit mise à l'écart et qu'à ce sujet, aucun reproche ne me soit formulé.

Dans l'espoir que mes aveux ne vous n'aient pas été vains et avec toutes excuses pour ma franchise.

De votre pie d'après Monsieur le Préfet
Service l'expressing respectueux de ma considération
très distinguée

Le Préfet Ph. J. B. B. B.
B. B. B.

Je ne refuse pas votre service Mais seulement
Je veux travailler dans des conditions normales
C'est à dire que nous pourrions nous entendre
Si tout en restant ici, Je suis aidé
au magasin et voir les travaux à l'usage
Je ne vois pas pourquoi Je dois aller demander
un embaument chez un Chef.

Cela c'est montrer que vous ne me voyez
pas de même puisque Je dois recourir ailleurs.
Ou alors si vous n'avez pas d'occupation pour moi
J'aimerais mieux que vous me laissiez aller demander
une aide à la Mine d'Am.

En attendant l'heureuse venue, Je vous prie Monsieur
le Chef de chantier de daigner agréer l'expression
de mes sentiments de respect et de sincère
Amabilité

1 St André Galimano
Copie exacte de la lettre de ce chef
+ Cléristie

Le Chef de chantier

Wael

Copie fan - information a M.
le Chef du Service d'Atsida

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

19/15/18

du

19

ANNEXE

OBJET:

Mise en attente de la
du chef Habmana
Andria

M. Martini - Le Lecteur
Habmana
Atsida

Monsieur le Lecteur,

Je vous remercie M. Martini
Habmana Andria pour votre obligeance
et votre attention à la livraison.

Minuté par:

Date:

Collationné:

Expédié:

Le tan - que Magabini - le contact est
manquant de 300 kg de laine de manière
et un tiers de la laine chimie restante.

Quant à l'expédition, je me suis adressé de
remise et reprise J'ai prié Habmana qui m'a
me tant fois sans succès en attendant le
premier.

I. J'indique ~~par~~ tout le monde d'avoir écrit
des excuses et jusqu'à la clôture de
me remettre la clé du magasin sous prétexte
qu'il était le détenteur de ces biens. Mon affai-
-renant au sujet de ce qui se rend responsable des
300 kg de laine manquante lors de la reprise
par mon magasin - Peter Makulu.

II. Le tan - que Parami est homme et incapable
de faire une liste convenable, M. Roman
notre contact a du faire normalement - toutes les
listes, claires et du monde clair.

J'aurai le pouvoir - J'ai prié mon employé
qui il prendrait la direction du Pan n° I au km 2

de Ditch. L'attribution et la vérification des terres
appelées de Parthe Appel. Muni des Malade à la
ville de, au département qui se trouve installés à
Ditch. Muni engagé en un terrain - pour le 15/15

En tant que chef de Parthe. Muni l'ensemble de ce
terrain de 500 ha. Le lais au terrain à travers
une de nos propriétés pour lui -

Prière de ce l'attendant le 6/15

Ma femme m'a écrit par la poste cette lettre,
à la date du 12/15. Ce Parthe comme ma femme
voudrait la terre - se voir demander un terrain
au village Kadozi ou Luwaba,

Mais ma réponse le 6/15 après la réception du terrain

Je vous donne la permission du 4/15

Après l'avis accordé avec un chef au village du terrain en
question samedi. Je mettrais une équipe de 50 hommes
pour vous offrir terres en terres, poudres et
et un café à la fin du terrain la construction de votre
taugoh - lundi le contrat sera mis sous presse
votre service -

Le 4/15 à l'effet du matin. Je reçois une lettre
de M. de l'inspecteur de la police de l'inspecteur. Ne
pouvant rien obtenir de ce genre. Je prie
vous le remercie -

Le homme Jarmait à Paul et moi-même de votre
contrat - tout ce qui est à lui. Que M. de Parthe
Muni se que tous et mes M. de l'inspecteur Muni et moi
par ce contrat de la fin en une semaine ce que le M. de
Muni et de 3 fait en un jour -

Je vous prie d'agréer M. de l'inspecteur de la Police
l'expression respectueuse de ma reconnaissance
très distinguée



Copie pour - information a M. le Chef
du Service d'Altrida

Fait le 6/5/48

Minuté par :

Date :

Collationné :

Expédié :

Monsieur le Chef de Chantre,
Après avoir réfléchi, sous la question de mon
logement je préfère qu'il soit fait ici à
l'endroit que vous avez désigné vous même.
Ce logement comporterait une hette à coucher
et une cuisine avec un cabinet toilette permettant
d'aller - hors de la forêt - se ne le peut pas avec
ma femme et ma hette. Je pourrais aller voir
les travaux tous les jours (comme j'en avais
l'habitude ces jours-ci et rentrer au camp de
Zitohi). D'ailleurs je pourrais lu la lettre du
Docteur Hamon, elle est précise
à l'été du premier avril 1947 Vous passer
le magasin fais le compte de M. Jellens. C'est tout
ce qu'elle dit

Mais si vous voyez que je ne peux aider
en rien ici au magasin vous pouvez me le dire
ou alors me donner une autre occupation dans le
Chantre - Pi.